ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
17, 18 ET 19 JUILLET 2012,TORONTO (ONTARIO) Résolution n° 16/2012

TITRE:	Appel à soutenir une amélioration du mieux-être par l'entremise du sport et de l'activité physique
OBJET:	Sport, communautés saines
PROPOSEUR(E):	William Montour, Chef, Six Nations de Grand River, Ont.
COPROPOSEUR(E):	Ovide Mercredi, mandataire, Première Nation Acho Dene Koe, T.N.-O.
DÉCISION:	Adoptée à l'unanimité

ATTENDU QUE :

1. Selon la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones :

   Article 24 : « Les Autochtones ont le droit, en toute égalité, de jouir du meilleur état possible de santé physique et mentale. Les États prennent les mesures nécessaires en vue d'assurer progressivement la pleine réalisation de ce droit »;

   Article 31 (1) : Les peuples autochtones ont le droit de préserver, de contrôler, de protéger et de développer leur patrimoine culturel, leur savoir traditionnel et leurs expressions culturelles traditionnelles ainsi que les manifestations de leurs sciences, techniques et culture, y compris leurs ressources humaines et génétiques, leurs semences, leur pharmacopée, leur connaissance des propriétés de la faune et de la flore, leurs traditions orales, leur littérature, leur esthétique, leurs sports et leurs jeux traditionnels et leurs arts visuels et du spectacle.

2. L'initiative IndigènACTION, qui a été lancée en juillet 2010 à Winnipeg, est un effort national qui s'appuie sur l'esprit et le dynamisme des Jeux olympiques de 2010 et qui favorise l'établissement de partenariats pour s'assurer que les citoyens et communautés autochtones au Canada ont la possibilité de s'épanouir par la culture physique, le bien-être, les sports et les loisirs à l'échelon communautaire.

3. La première phase d'IndigènACTION avait pour but d'évaluer la situation dans les domaines de la culture physique, du bien-être, des sports et des loisirs parmi les Autochtones au Canada dans le cadre de trois tables rondes. Le rapport de ces tables rondes comprend des recommandations qui mettent en évidence

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 19e jour de juillet 2012 à Toronto (Ontario)

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL

les problèmes particuliers qui empêchent les citoyens et communautés autochtones d'atteindre leurs objectifs dans les domaines de la culture physique, du bien-être, des sports et des loisirs.

4. L'APN est consciente que le sport a toujours occupé une place importante dans nos habitudes de vie et reconnaît qu'il est nécessaire de rétablir cette prédominance afin de promouvoir la culture physique, le bien-être, les sports et les loisirs dans nos communautés.
5. En reconnaissance de la résolution de 2004 de l'APN qui encourageait le Cercle sportif autochtone à fonctionner comme une coopérative d'entités sportives autochtones provinciales et territoriales et à faire office de porte-parole du domaine des sports et loisirs autochtones.

POUR CES MOTIFS, les Chefs en assemblée :

1. Enjoignent l'APN de chercher des ressources pour soutenir la planification et la mise sur pied d'un forum national autochtone sur le sport, l'activité physique, le bien-être et les loisirs pour examiner les recommandations du rapport des tables rondes d'IndigènACTION et étudier l'élaboration d'un plan stratégique en formant un conseil de partenaires.

2. Enjoignent l'APN de soutenir les efforts visant à restructurer le Cercle sportif autochtone et à établir sa capacité organisationnelle, et demandent au Cercle sportif autochtone de présenter un plan aux Chefs en assemblée dans le cadre de l'Assemblée extraordinaire des Chefs de décembre 2012.

3. Enjoignent l'APN de chercher des ressources pour procéder à la nomination officielle d'un ambassadeur ou d'un commissaire des sports, de l'activité physique, du bien-être et des loisirs qui sera un défenseur d'intérêts et un facilitateur et qui rendra des comptes aux Chefs en assemblée.

4. Enjoignent le Chef national de recommander instamment au gouvernement fédéral de considérer les sports, l'activité physique, les loisirs et le bien-être des Premières Nations comme une priorité de premier plan dans les politiques et les priorités politiques des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et d'accorder un financement pour la mise en œuvre de programmes communautaires, provinciaux et nationaux.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 19e jour de juillet 2012 à Toronto (Ontario)

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL